

2025-07-29-N12

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27

Présents : 18

Votants : 20

Nomenclature : 4.1.

CONSEIL MUNICIPAL DE MILLAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le mardi 29 juillet 2025, à 19 h, le Conseil Municipal de la Commune de MILLAS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la halle des sports, sous la présidence de Jacques GARSAU, Maire.

Date de la convocation : 22 juillet 2025

Présents : BIENAIMÉ Régis, BOHER Monique, CABRÉRA Christine, COGNARD Sébastien, DEDOURGE Anne-Marie, DOUFFIAGUES Jocelyne, ESCALAIS-VERGNETTES Nathalie, FORASTÉ Guy, FORCADE Claude, L'HOUE Yann, LUKASZEWSKI René, NOGUERA Joseph, NOGUÉS Dominique, PETIT Vivien, QUINTUS Cécile, SENYARICH Olivier, THAMI Halima,

Absents excusés :

CAMI Patricia, CASSAGNE Marjorie, LAFFON Roxane, LAFFON-LE GALL Emilie, PINELL Daniel, TIGNON Magalie, THOMAS Patrick,

Absents ayant donnés procuration :

BOUTELLIER Jean-Pierre à GARSAU Jacques,
VIDAL Sylvie à THAMI Halima

CABRÉRA Christine a été nommée secrétaire de séance.

FONCTION PUBLIQUE. TABLEAU DES EFFECTIFS. CREATION D'UN POSTE.

Le Maire,

Fait part qu'il y a lieu de créer différents postes :

- Deux agents, actuellement au grade d'adjoint administratif, ont été reçus à l'examen professionnel d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe.
- Plusieurs procédures de recrutement ont été lancées :
 - ↺ un agent a demandé sa mutation,
 - ↺ un agent souhaite bénéficier d'un détachement,
 - ↺ recrutement d'un agent supplémentaire au service comptabilité,
 - ↺ deux départs à la retraite au service subvention-permis de louer et le responsable du service technique,

Accusé de réception en préfecture
066-216601088-20250729-2025_07_29_N12-DE
Date de télétransmission : 04/09/2025
Date de réception préfecture : 04/09/2025

Précise que, dans le cadre de l'enseignement musical, il est nécessaire d'ouvrir un poste d'adjoint administratif à 14/35^{ème} hebdomadaire ; l'agent ainsi recruté sera ensuite nommé dans le grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe, à 14/35^{ème} hebdomadaire en qualité de stagiaire,

Le Conseil Municipal,

OUÏ le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de créer les postes suivants :

Emplois permanents titulaires à temps complet ou non complet

Deux postes d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet,

Un poste d'adjoint administratif, à 14/35^{ème} hebdomadaire,

Un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe, à 14/35^{ème} hebdomadaire,

Emplois permanents non titulaires à temps complet ou non complet

Un poste de technicien à temps complet,

FIXE le nouveau tableau des effectifs, joint en annexe,

DIT que les sommes nécessaires aux rémunérations desdits emplois seront prévues aux budgets de l'exercice 2025 et suivant, sur des crédits de personnel,

HABILITE le Maire à signer tous documents et à faire toutes diligences utiles à l'exécution de la présente délibération,

Fait et délibéré à MILLAS, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance,
CABRÉRA Christine



Le Maire,
Jacques GARSAU



Certifié exécutoire

Transmis par dématérialisation à la Sous-Préfecture de Prades le 04 SEP. 2025

Le Maire

* Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte,

* Informe que le présent acte peut faire l'objet :

↳ d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier, 6 rue Pitot, 34000 Montpellier, dans un délai de deux mois à compter de son affichage en Mairie.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

↳ d'un recours gracieux auprès du Maire de la Commune de MILLAS, dans ce même délai de deux mois à compter de son affichage en Mairie. Ce recours est de nature à proroger le délai de recours. Le Maire disposera d'un délai de deux mois pour répondre, faute de quoi, son refus sera regardé comme un refus tacite, qui ouvrira un nouveau délai de deux mois pour le dépôt d'un recours contentieux devant la juridiction administrative précitée.

Affiché le 05.09.2025

Notifié le

Accusé de réception en préfecture
066-216601088-20250729-2025_07_29_N12-DE
Date de transmission : 04/09/2025
Date de réception préfecture : 04/09/2025

MAIRIE DE MILLAS

ETAT DU PERSONNEL AU 29 JUILLET 2025

Emplois	Autorisé par le Conseil Municipal	Pourvus	Non pourvus
Total des emplois permanents titulaires temps complet et non complet	62	38	24
Temps complet	60	37	23
Filière administrative	17	8	9
Attaché principal	1	0	1
Attaché territorial	2	2	0
Rédacteur principal de 1er classe	1	1	0
Rédacteur principal de 2ème classe	1	1	0
Rédacteur territorial	1	0	1
Adjoint ad. Principal de 1er classe	3	0	3
Adjoint ad. Principal de 2ème classe	4	1	3
Adjoint administratif	4	3	1
Filière technique	34	22	12
Technicien principal de 1er classe	1	1	0
Technicien principal de 2ème classe	1	0	1
Technicien territorial	2	0	2
Agent de maîtrise principal	4	4	0
Agent de maîtrise	2	2	
Adjoint technique principal 1er classe	5	4	1
Adjoint technique principal 2ème classe	6	4	2

Accusé de réception en préfecture
066-216694888-20250729-2025_07_29_N12-DE
Date de télétransmission : 04/09/2025
Date de réception en préfecture : 04/09/2025

Adjoint technique	13	7	6
Filière médico-sociale	4	3	1
A.T.S.E.M. principal 1ère classe	4	3	1
Filière Police Municipale	5	4	1
Brigadier chef principal de police municipale	3	2	1
Gardien-Brigadier de police municipale	2	2	0

Temps non complet	2	1	1
Filière administrative	2	0	2
Rédacteur territorial principal de 2ème classe à 14/35ème	1	0	1
Adjoint administratif à 14/35ème	1	0	1
Filière technique	1	1	0
Adjoint technique à 28/35ème	1	1	0
Filière culturelle	1	0	1
Assistant territorial d'enseignement artistique principal de 1er classe à 18/20ème	1	0	1
Total des emplois permanents non titulaires à temps complet et non complet	1	0	1
Temps complet	1	0	1
Filière Technique	1	0	1
Technicien Territorial	1	0	1

ETAT DU PERSONNEL NON STATUTAIRE

Emplois	Autorisé par le Conseil Municipal	Pourvus	Non pourvus
Total des emplois non permanents et non titulaires temps complet et non complet	12	1	11
Temps complet	8	0	8
Filière Administrative	1	0	1
Adjoint administratif	1	0	1
Filière Technique	7	0	7
Adjoint technique	7	0	7
Temps non complet	4	1	3
Filière technique	4	1	3
Adjoint Technique	3	0	3
Adjoint Technique à 17,30/35ème	1	1	0